

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 15 Mars 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER, Mme CABIROL,
MM. PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, RUSTENHOLZ, WEISBECKER

Absents : MM. NEUHARD, GOETZ, BABILON (excusés)

Dél. N° 13/1999

**OBJET : STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
AVENANT N° 1 AU MARCHÉ LOT N° 11 (ravalement)**

- VU l'avis favorable de la Commission d'ouverture de plis du 2 mars 1999
- VU l'avancement des travaux d'aménagement de la structure d'accueil de la petite enfance

- CONSIDERANT le marché d'appels d'offres ouvert -lot n° 11 ravalement-
d'un montant de 19 609,70 F H. T. correspondant à 23 649.30 F T. T. C.

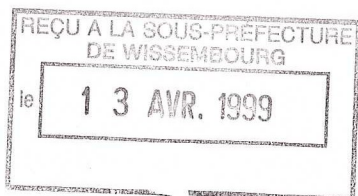
et sur proposition du Bureau restreint

le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

***. approuve l'avenant n° 1 se rapportant au lot n° 11 (ravalement) du
marché d'appel d'offres ouvert pour un montant de 4 275,00 F HT,
soit 5 155,65 F TTC***

***. autorise le Président à signer l'avenant au marché précité et tous
documents y afférents.***

***Le coût total du marché (lot 11) sera de 23 884,70 F H. T.,
soit 28 804,95 F TTC.***



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 23 mars 1999



Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL", written over a horizontal line.